

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **7 juin 2021 à 20h à huis clos**, où une demande de dérogation mineure « 2021-05-0001 » telle que présentée ci-dessous :

Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

Agrandissement prévu afin de régulariser la situation (bâtiment principal pas assez grand). Dérogation de la marge avant 13m au lieu de 15m, de la marge latérale 1.8m au lieu de 2m et le garage privé détaché (déjà existant) fera environ 150% du bâtiment principal alors que la norme est de 80%.

Adresse du site concerné :

rue de Montréal, Saint-Claude lot 5 817 444 zone : VR-2

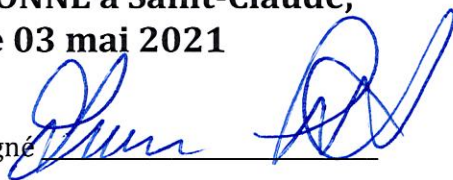
Plan :

Tout intéressé peut envoyer ses commentaires ou questions par écrit via poste ou courriel avant le 3 juin 2021 au :

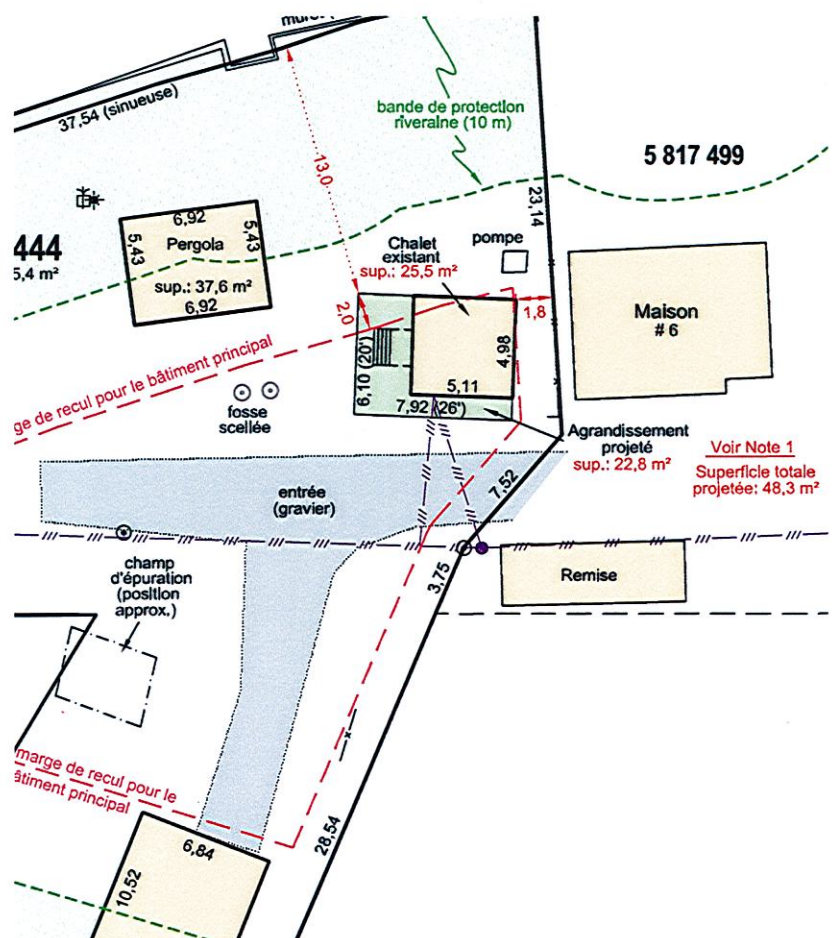
295 route de l'Église
Saint-Claude, QC
JOB 2N0
Ou
directrice@st-claude.ca

DONNÉ à Saint-Claude,
ce 03 mai 2021

Signé



France Lavertu

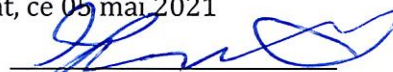


Directrice générale, sec très. g.m.a

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, bibliothèque, bureau de poste et dans l'info-municipal de mai 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 05 mai 2021



Directrice générale et sec-très.